

Rétablissement, formation

EPSM Le Rôtillon, 23-27 avril 2018



Programme de la formation

Lundi 23.04 et mardi 24.04 : intégration du Rétablissement : outiller les collaborateurs pour qu'ils deviennent agents du changement et porteurs du projet de Rétablissement au sein de l'organisation et/ ou du réseau de santé.

Mercredi 25.04 : approche par les forces : identification des forces et plan d'intervention orienté Rétablissement. Les 5 étapes et les 9 sphères de vie, les postures de soutien et démarches favorisant le rétablissement.

Jedi 26.04 : pratiques d'embauche des pairs aidants. Rôles et responsabilités. Obstacles et éléments facilitateurs. Plus-value de leur intégration et impact sur le rétablissement.

Vendredi 27.04 : le Rétablissement au plan organisationnel. Transformation des pratiques de gestion, d'évaluation et de références axées sur le Rétablissement.

Objectifs de la formation : permettre aux collaborateurs de prendre connaissance des origines et besoins manifestés par les émotions et de leur impact sur la communication et la collaboration ; renforcer la cohésion d'équipe par des partages centré sur le domaine professionnel mais pouvant toucher la sphère personnelle

Public cible : dirigeants, responsables, professionnels et étudiants des domaines du social, de la santé et de la formation, proches aidants.

Animatrices : Diane Harvey, directrice générale de l'Association Québécoise de Réhabilitation Psychosociale & Marie Gagné, formatrice et paire aidante.

Horaires : 9.00 – 17.00 (avec 2 pauses de 15' et 60' pour le repas de midi)

Lieu : EPSM Le Rôtillon, rue du Rôtillon 5, 1003 Lausanne

- ◆ **Tarifs** : pauses incluses
- ◆ Les 5 jours : CHF 790.-
- ◆ Module de 2 jours (23 & 24 avril, indivisibles) : CHF 380.-
- ◆ Journée : CHF 200.-

Repas : Frs 20.- p/personne (non compris)

Inscriptions : formation@lerotillon.ch. Attention : le nombre de places est limité.

Attestation : une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

Paiement :

- ◆ Les inscriptions sont prises en considération une fois le paiement effectué. Le paiement s'effectue sur le compte CH85 00767 000 L5243 2454.
- ◆ Annulation : toute annulation intervenant moins de 3 semaines avant le début de la formation fait l'objet d'un remboursement de 50% de son coût.
- ◆ Désistement : un module commencé est dû en totalité, même en cas d'absence, partielle ou complète, du participant.

Merci de diffuser cette information au sein de vos réseaux !